



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BEAUE VAL DE LOIRE

Département du Loir et Cher
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
CC BEAUE VAL DE LOIRE

Commune de AUTAINVILLE

VERSION D'APPROBATION
Novembre 2025

Sources : DGI, Cadastre, juil. 2023
Réalisation : VILLE OUVERTE • Novembre 2025



- Emplacement réservé (L151-41)
- Batiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
- OAP sectorielles
- Patrimoine bâti
- Petit patrimoine

- UBa / Zone urbaine : Secteur résidentiel mixte de centre-bourg
- UCb / Zone urbaine : Secteur à prédominance pavillonnaire aérée
- UHa / Zone urbaine : Secteur urbanisé mixte des hameaux et villages
- UE / Zone urbaine : Secteur d'équipements publics/collectifs (sportifs, pédagogiques, de loisirs)
- UXa / Zone urbaine : Secteur d'activités économiques artisanales

- AU / Secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation à court ou moyen terme
- AUe / Secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation à vocation à accueillir de l'équipement

- N / Zone naturelle à préserver en raison de la qualité paysagère et environnementale des sites ou de l'existence d'une exploitation forestière
- NI / Secteur naturel à vocation d'activité touristique ou de loisirs/sport
- NJ / Secteur naturel de jardin

- A / Secteur agricole

